

**MAIRIE DE JUGON LES LACS  
COMMUNE NOUVELLE  
Côtes d'Armor**

**ARRETE MUNICIPAL**

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION  
A L'OCCASION DE LA FETE DE LA MUSIQUE  
LE MARDI 21 JUIN 2018

**COMMUNE DE JUGON LES LACS COMMUNE NOUVELLE**

**Le Maire de la Commune de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle,**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213.1 et L2213.6 ;
- VU le Code de la Route et notamment l'article R411-8;
- VU l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie ;
- VU la demande de Mr CRESPEL Daniel, président de l'inter association La Dulcinéenne,
- VU l'avis favorable de l'Agence Technique Départementale en date du 12/05/2022,

**CONSIDERANT** que par mesure de sécurité il faut interdire la circulation aux entrées d'agglomération.

**ARRETE**

- Article 1 :** A compter du 21 juin 2022 et jusqu'au 22 juin 2022 inclus, au niveau de la rue des Artisans, rue du Petit Lou, rue de l'Etang, route du calvaire à la Croix Made, la circulation sera interdite.  
Ces dispositions sont applicables du mardi 21 juin 2022 à partir de 14h00 Jusqu'au mercredi 22 juin 2022, 9h00.
- Article 2 :** Pendant la période d'interdiction de la circulation, les usagers devront emprunter la D 712, la Rosaie vers la D792 et la VC 23. Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux véhicules de services de police, ni de secours, ni aux groupes.
- Article 3 :** Une signalisation réglementaire sera mise en place par le service technique communal avant le début de la fête de la musique.

**Article 4** : Monsieur Le Maire, Madame l'adjudante Cheffe de la Brigade de Gendarmerie de JUGON LES LACS, Mme la Directrice Générale des Services sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 5** : Ampliation du présent arrêté sera transmis à :  
- Mme le Sous-Préfet de DINAN,  
- Mr Le Commandant de Gendarmerie de JUGON-LES-LACS-  
COMMUNE-NOUVELLE

Fait à Jugon Les Lacs Commune nouvelle,  
le 12 Mai 2022

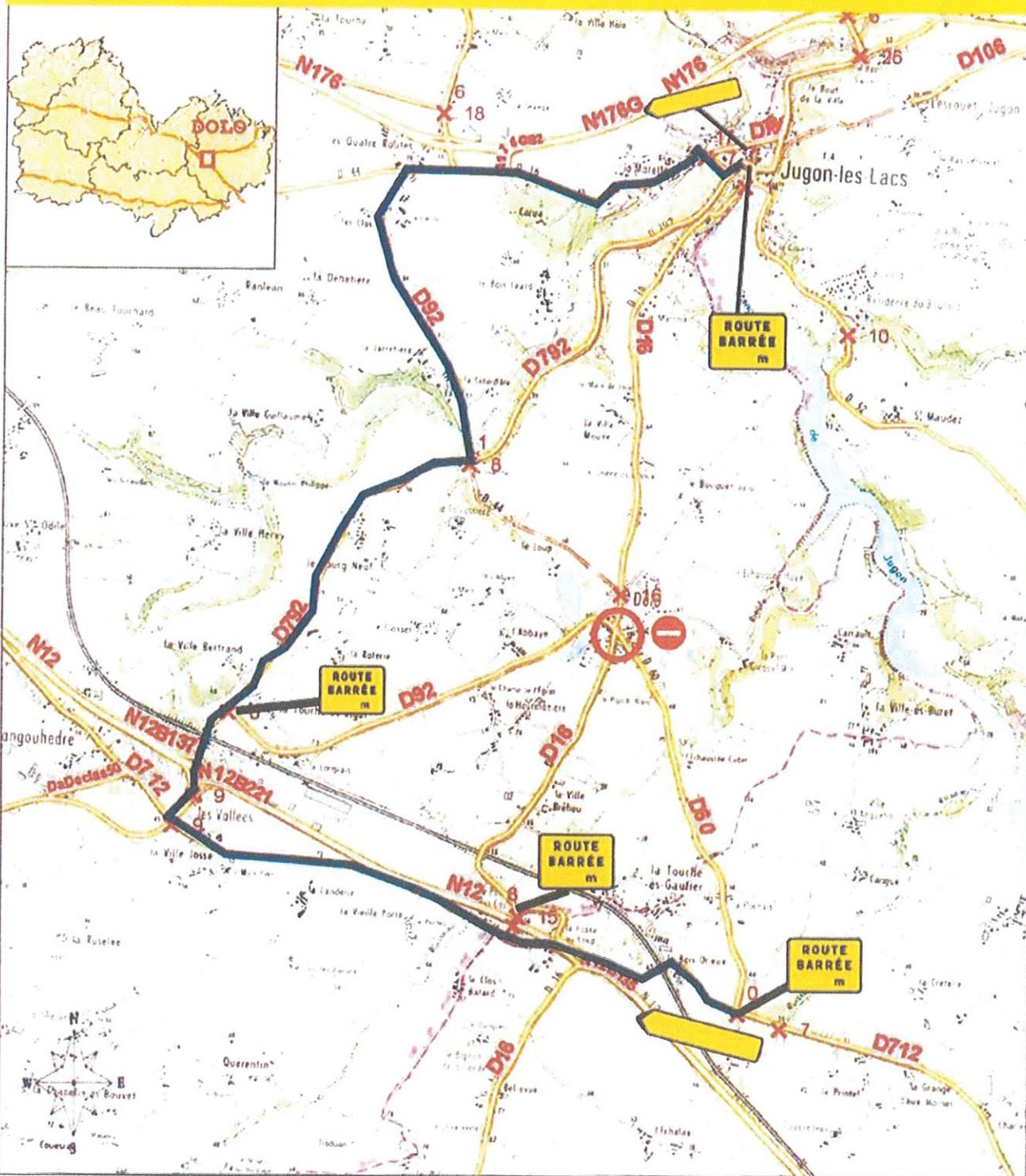
Le Maire  
Eric MOISAN



# Fête de la musique de DOLO

mardi 21 juin 2022

Routes Barrées du 21/06/2022 à 15h00 au 22/06/2022 à 08h00



### Légende

- + Points Repères  
RD et RN  
RN
- ⚡ Réseau structurant de ...
- LIR : Liaison d'Inter...
- LID : Liaison d'Inter...

○ Zone Interdite Fête de la musique

— Déviation

